5e ANNÉE. N° 68. — DIMANCHE, 16 JANVIER 1848.

ON S'ABONNE:
A Constantinople, au Bureau du Journal, à Galata.
Dans les Villes de Littoral, à l'Agence des Paquebots français.
A Malte, chez M. G. Muir, libraire.
A Paris, chez M. Challamel aîné, rue Richer, N. 6.
A Marseille, chez Mme veuve Camoin et Cie.
A Londres, chez MM. James Carver et Sons, Foreign Newspaper Office, 4, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Constantinople ..... un an, 8 colonat.
6 mois, 4
Provinces et Etrangers un an, 9
6 mois, 5

PRIX DES ANNONCES:
La ligne..... 5 piastres du G.-S.
Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 16 Janvier.

La promptitude et la sécurité des communications constituent les deux principales garanties qu'on puisse offrir au Commerce. Arriver le plus tôt possible du lieu de production au lieu de consommation, tel est le secret de la supériorité commerciale de quelques peuples que nous pourrions citer : de succès, toutes autres conditions d'ailleurs égales, est à ce prix. Aussi, pourquoi ces flottes de bateaux à vapeur, ces lignes interminables de chemins de fer, ces télégraphes électriques, si ce n'est pour transporter la matière et transmettre l'esprit, le plus rapidement que faire se peut, d'un point à un autre.

La Turquie n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour reconnaître les avantages dont l'Europe est redevable au rapprochement des distances opéré par la navigation à vapeur, le bon état et la sécurité des voies de terre ; mais pourrait-on raisonnablement lui faire un crime de n'avoir pas marché, comparativement, de pair avec ses devanciers ? Les peuples de l'Europe, aujourd'hui les plus prospères, ont jouï de plus de 30 ans de paix, et cette longue et heureuse période, ils ont pu, sans grands obstacles, la consacrer tout entière aux travaux féconds des arts et des sciences, de l'industrie et du commerce. La Turquie, tant s'en faut, n'a pas été favorisée à ce point par les évènemens. Mais aujourd'hui qu'elle a conquis son repos à l'intérieur, et qu'à l'extérieur ses relations grandissent et s'améliorent de jour en jour, la voila sérieusement occupée du développement des ressources immenses qu'elle trouve dans la position géographique et les richesses naturelles de son sol.

Parmi les entreprises de haut intérêt qui ont fixé, en dernier lieu, l'attention particulière des ministres du Sultan, nous en citerons une dont l'exécution avait été différée par suite de circonstances imprévues, et qui a pour but de faciliter et d'accroître le transit pour la Perse. Si nous sommes bien informés, on vient de commencer les travaux d'une route carrossable qui partira d'Erzeroum, traversera Kars et unira ces deux villes à Batoum ; cette route suivra un terrain plat et déjà en grande partie praticable. D'un autre côté, une nouvelle ligne de bateaux à vapeur de l'Etat, reliera le port de Batoum à celui de Trébisonde. On sera donc, en 48 heures, 42 heures d'Erzeroum à Batoum, et 6 heures de Batoum à Trébisonde ; un parcours qui, par la route actuelle, n'exige pas moins de 90 heures de marche, à travers des périls et des inconvéniens de toute sorte !

Cette mesure, comme on voit, mérite d'être appréciée, et la Turquie ne saurait tarder d'en recueillir les fruits. Quant à nous, nous tenons d'autant plus à la signaler, qu'elle réalise un de nos vœux. En effet, il y a un an environ, nous occupant du commerce de la Turquie avec la Perse, nous disions que les voies de communication entre ces deux pays n'étaient pas ce qu'elles auraient du être pour favoriser le mouvement commercial ; qu'Erzeroum étant le point de réunion de la ligne qui part de Trébisonde et aboutit à Tébriz, les deux tiers au moins du parcours, en très mauvais état, se trouvaient sur le territoire et appelaient toute la sollicitude du gouvernement. Nous demandions alors ce que nous demanderons toujours en pareil cas, une route nouvelle, et nous démontrions sans peine qu'il n'était pas au-dessus des moyens financiers de la Porte, de satisfaire à ce besoin pressant.

Nous ajoutions que la bonne viabilité ne suffisait pas au commerce, qu'il lui fallait aussi bien la sécurité, mais cette seconde garantie était subordonnée à l'état alors anarchique des populations presque sauvages d'une partie de l'Arménie et du Kurdistan.

Nous terminions ainsi :

« Il est d'ailleurs une considération qu'il » (le gouvernement ottoman) ne doit pas » un seul instant perdre de vue : si le com» merce de transit a une si haute impor» tance pour la Turquie, n'y aurait-il pas à » craindre que quelque puissance songeât » un jour à faire ce qu'elle aurait négligé, et » cherchât à attirer chez elle ce commerce, » par le bon état des voies de communication » qui continueraient à faire défaut de Trébisonde à la frontière persane ? La ligne » naturelle pour les échanges entre la Tur» quie et la Perse est assurément par Trébisonde et Erzeroum qui est le point irra» diant pour les diverses destinations de » la Perse; mais si le commerce n'y trou» vait pas les facilités nécessaires, peut» être irait-il les chercher dans une autre » direction. »

Nous écrivions ces lignes le 11 janvier 1847, et le 16 février de la même année, nous reproduisions un oukase de l'empereur de Russie, qui abaissait les douanes des provinces russes transcaucasiennes et ouvrait un transit en franchise de droits, pour les marchandises d'Europe, de Redoute-Kalé et de Soukoum-Kalé en Perse par Tiflis et Nakitchévan, et pour les marchandises de Perse, de Bakou à Redoute-Kalé et Soukoum-Kalé.

En tenant aux ministres du Sultan le langage qu'on vient de lire, nous parlions à des fonctionnaires tout aussi bien informés que nous du mal existant et non moins soucieux d'y porter un remède prompt et héroïque : malheureusement, on sait que l'homme propose et que Dieu dispose : survinrent les évènemens du Kurdistan, et avant d'élever l'édifice, la Porte eut à balayer le terrain. Libre aujourd'hui des entraves que ne sauraient plus lui opposer des populations qui ont appris à craindre et à respecter son autorité, elle peut tout oser et tout faire dans l'intérêt, bien entendu, de ces contrées qu'elle doit s'efforcer de rendre à leur antique prospérité.

Ainsi que nous le disions dans notre avant-dernier N°, S. M. le Sultan est dans l'usage de se rendre à la Porte à l'occasion du renouvellement de l'année, et cette visite est d'ordinaire marquée par l'adoption de quelque importante mesure. C'est dans une circonstance semblable que fut adoptée, l'année dernière, la suppression du Bazar des esclaves et du droit de vente perçu par le gouvernement. Dans la visite que S. M. a faite le 6 janvier, Elle a recommandé à ses ministres de s'unir tous dans une pensée commune, celle du bien public et de travailler de concert à la prospérité de l'Etat. Le président du conseil suprême de justice, S. Exc. Rifa'at pacha, a présenté au Sultan un travail complet sur l'administration intérieure de l'Empire, en indiquant différentes améliorations qui portent notamment sur les règles à observer dans le choix des agens du gouvernement dans les provinces, et sur les moyens de régulariser la répartition et la perception des impôts. S. M. a approuvé ce projet, en le renvoyant à son conseil des ministres.

La réunion ministérielle qui a eu lieu mardi au Séraskiérat, a été consacrée à l'examen de ces diverses propositions. Ainsi nous avons l'espoir que la visite du Sultan à la Porte aura encore été marquée cette année par l'adoption de mesures importantes qui auront pour résultat de contribuer à la prospérité du pays et au bien-être des populations, en améliorant l'administration intérieure de l'Empire.

La marche du choléra est toujours aussi incertaine et aussi capricieuse. Sous l'influence d'une atmosphère constamment froide et pluvieuse, on ne pouvait guère s'attendre à une amélioration ; et si sur quelques points la maladie parait cependant avoir diminué d'intensité, sur d'autres, au contraire, il y a eu recrudescence. Ainsi, depuis le dernier bulletin, 35 cholériques ont été transportés à l'hôpital de Vénî-Bagtehé ; mais tandis que la moyenne, les jours précédens, était de 6 à 7 malades entrans, jeudi dernier, on n'en a transporté qu'un seul. Quelques cas nouveaux ont aussi été signalés dans les hôpitaux militaires. L'amélioration constatée dans l'épidémie de l'Arsenal s'est maintenue, et là les attaques ont entièrement cessé. Il en est de même dans le village de Khaskoui. Mais dans plusieurs quartiers de Constantinople, et notamment dans celui de Sultan-Méhémed, quelques cas ont été signalés. Deux ou trois attaques ont également eu lieu à Scutari et dans le village d'Arnaout-kœui. Enfin, à Péra, où la maladie avait presque complètement cessé depuis deux mois, après y avoir fait deux ou trois victimes lors de son apparition, une douzaine d'attaques, dont quatre suivies de mort, ont eu lieu pendant ces jours derniers.

Comme on voit, il n'y a là rien de bien inquiétant, et en admettant même qu'en somme il y ait eu recrudescence, ce que nous croyons, le nombre des attaques, eu égard à la population de Constantinople, est toujours très peu considérable. Cependant, comme l'important, dans cette maladie, est de combattre les premiers symptômes et d'administrer, dès le début, tous les secours indiqués par la science, il était nécessaire de mettre ces secours à la portée des malades. Sur l'ordre de S. M. le Sultan, S. Exc. le médecin en chef, dont nous ne saurions trop louer le zèle et l'activité, va établir 11 nouvelles ambulances dans divers quartiers de Constantinople, ce qui en portera le nombre à 14. Pour une ville aussi étendue, ce nombre est loin d'être exagéré.

On lit dans un des derniers numéros de la *Gazette d'Etat* :

« Il a été publié plusieurs fois dans la *Gazette Officielle*, que les visites aux ministères de la Sublime Porte et aux autres fonctionnaires publics, à leurs résidences, ne doivent avoir lieu que les jours fixés expressément à cet effet ; c'est-à-dire le lundi et le jeudi de chaque semaine, dans la matinée, jusqu'à l'heure à laquelle ces personnages se rendent à leur ministère, ou à leurs bureaux. Que les personnes qui ont à les entretenir d'affaires, doivent se présenter aux ministères, ou aux bureaux respectifs, destinés fonctionnaires, mais jamais à leurs résidences. Que surtout le vendredi, jour de vacance consacré aux affaires particulières, les visites que l'on rend à ces personnages, deviennent importunes, quoique dictées par l'attachement respectueux qu'on leur voue.

« Le but de cette mesure n'est pas de procurer aux ministres et aux autres fonctionnaires le repos dont chacun aime quelquefois à jouir, mais bien la facilité de vaquer convenablement et en temps opportun, des affaires publiques confiées à leur administration, et qui ne doivent, pour aucun motif, souffrir le moindre retard.

« Effectivement, les nombreuses visites que les fonctionnaires reçoivent journellement à leurs bureaux, ne peuvent que retarder l'expédition des affaires publiques, par le bon accueil qu'ils sont tenus de leur faire et que la politesse exige.

« Il en est de même du vendredi, seul jour consacré aux affaires domestiques. Souvent les fonctionnaires, obsédés de visites, perdent leur temps et se voient le lendemain obligés de s'occuper de leurs propres affaires, ce qui les empêche de se rendre à l'heure convenable à leurs ministères ou à leurs bureaux, et quelquefois même les force à ne pas y paraître.

« Ces faits tendent en réalité à entraver l'exécution de la volonté souveraine, qui est que les affaires publiques soient expédiées avec célérité.

« Beaucoup de personnes, sans réfléchir aux considérations qui précèdent et qui ont motivé cette mesure, vont témoigner leur sincère attachement aux ministres et aux fonctionnaires, le vendredi et autres jours que ceux réservés aux réceptions, à toute heure et souvent même à des heures indues, sans penser qu'ils absorbent ainsi une partie du temps de ces fonctionnaires, et bien que ces derniers puissent ne pas les recevoir, cependant les sentiments d'une délicate politesse les ont empêchés jusqu'à ce jour d'avoir recours à ce moyen.

« Mais dans ces derniers temps, l'affluence des visiteurs s'étant considérablement augmentée, et par cela seul le cours des travaux des ministres et des fonctionnaires ayant souffert de graves retards, il a été décidé : Considérant que le moyen le plus efficace de faire cesser cet abus, est que les fonctionnaires ne reçoivent, sous aucun prétexte, ceux qui iraient aussi leur faire visite, il est expressément ordonné que, en général et dès aujourd'hui, aucune personne, soit qu'elle aille à parler d'affaires, soit qu'elle ne désire que faire une visite de politesse, ne pourra aller aux résidences des ministres de la Sublime Porte ou des autres fonctionnaires publics, que les seuls jours spécialement destinés à cet effet, et plus particulièrement encore le vendredi, jour de vacance générale. Sont seuls exceptés de cette décision, les employés des administrations respectives et leurs parens. Si, en contravention à cette ordonnance, quelques personnes allaient rendre visite, le fonctionnaire à qui serait faite la visite, ne devra en aucune manière la recevoir.

« La présente publication est faite afin qu'elle parvienne à la connaissance de tous et soit strictement observée. »

On écrit de Vienne (Autriche), le 16 décembre :

« Avant-hier, dans la grande salle de l'Université de Vienne, cinq jeunes Turcs, élèves de l'école de médecine de Galata-Séraï, près de Constantinople, ont soutenu publiquement, et en langue latine, des thèses, afin d'obtenir le grade de docteur en médecine.

« Cette solennité avait attiré une foule inaccoutumée.

« Les jeunes élèves de l'école de Galata-Séraï ont fait preuve d'un profond savoir, de talent et d'esprit, et le public leur en a souvent témoigné sa satisfaction. Lorsque, après la fin des discussions des thèses, le doyen de la Faculté de Médecine, M. d'Oberlaich, est venu annoncer que le Sénat de l'Université décernait aux jeunes Turcs le degré de docteur en médecine et leur a remis le bonnet de cette dignité, des applaudissemens unanimes se sont fait entendre.

« Le Sultan Abdul-Medjid avait adressé à l'Empereur d'Autriche une lettre autographe pour prier S. M. d'admettre les cinq étudians en médecine turcs à acquérir le doctorat à l'Université de Vienne, et l'Empereur avait fait sur-le-champ donner au Sénat universitaire les ordres nécessaires à cet effet. »

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi dernier à la Porte sous la présidence de S. A. le Grand-Vézir.

Par ordonnance impériale en date du 13 janvier :

Hachim bey, ancien intendant des provisions de viande de la capitale, est nommé gouverneur d'Aivalih avec le titre de caïmacam.

Dans notre dernier article sur les fermes-modèles, il s'est glissé quelques erreurs d'inadvertance que nos lecteurs auront facilement rectifiées. Il y est dit, par exemple, qu'à 8 pour cent d'intérêt, 5,000,000 de P. coûteraient 200,000 P. ; il faut lire : 400,000 ; et que 12,000 fr. font 40,000 P. environ ; il faut lire : 50,000 environ. D'après cette rectification, l'excédant des bénéfices

---

FEUILLETON.

L'UN POUR L'AUTRE. (1)

Furcy se rendit chez deux de ses amis, leur donna rendez-vous pour le lendemain, à l'heure et au lieu indiqués par M. Bidois, puis rentra rue Daphot, dans un appartement de garçon, élégamment et assez richement meublé, qui lui servait d'habitation.

Il ne s'abandonna ni à ces réflexions graves ni à ces tristesses invincibles qui saisissent l'esprit le plus frivole et le plus réjoui lorsqu'il va froidement affronter la mort. Seulement, pendant quelques minutes, il resta accoudé sur l'angle de la cheminée, le front dans sa main, dans l'attitude de la méditation ; mais son œil suivait avec tant de persistance la capricieuse ascension de la fumée qui s'échappait d'un cigarre qu'il venait allumé, qu'on eût pu le croire tout entier à cette contemplation, qui est la béatitude des fumeurs, comme on sait.

Peu de temps après, il se mit au lit, et, ainsi que fit le vainqueur d'Arbelles la veille du combat qui devait lui livrer l'Asie, il s'endormit d'un sommeil paisible et profond.

A sept heures du matin, il était levé et arpentait de long en large sa chambre, dont la fenêtre regardait sur la cour d'une maison voisine. De temps en temps, il venait soulever le rideau d'une des croisées, et, plongeant au dehors un regard attentif, il restait un moment immobile, puis, comme sans doute son observation n'avait pas le résultat qu'il en attendait, il recommençait sa promenade en baissant la tête d'un air mécontent.

En ce moment la sonnette de son appartement s'agita de ce tintement discret et réservé qui seul suffit à indiquer une main féminine.

— Au diable ! fit Furcy avec humeur.

Néanmoins, il alla ouvrir, et une femme se présenta enveloppée d'une longue manteau noire qui cachait entièrement sa taille et son visage, de façon à la rendre méconnaissable. Elle resta un instant muette et immobile ; puis, sortant tout-à-coup de dessous son enveloppe, montra à Furcy les traits charmants de Mme Bidois.

— Peste ! voila un mari qui ne me paraît pas avoir tort d'être jaloux, pensa Furcy.

Et présentant galamment la main à la jolie visiteuse, il l'invita à venir s'asseoir.

— Monsieur, dit-elle timidement sans accepter la main qui lui était offerte, je suis venue pour vous remercier de votre généreuse... Votre prudence et votre discrétion ont détourné de moi un bien grand malheur.

— Permettez-moi, madame, de m'en féliciter, dit Furcy en souriant.

— Ne croyez pas, monsieur, que j'aie vien à me reprocher, dit Claire avec vivacité ; je suis digne du secours que vous m'avez si noblement prêté.

— J'en suis persuadé, dit Furcy, qui ne put cependant tout-à-fait contenir un sourire d'ironie.

— Mais, monsieur, j'avais été compromise par l'imprudence, par la folie d'un enfant...

— Un enfant qui a de petites moustaches noires et cirées...

Claire baissa la tête en rougissant et ne répondit point.

— Je m'en doutais, murmura Furcy, c'est mon petit jeune homme qui avait fait quelque équipée que j'ai réparée, en sortant des mains du mari, j'étais tombé dans celles de l'amant.

Et il ajouta tout haut :

— Mon Dieu ! madame, il n'y a pas sujet de s'en étonner ni de s'en affliger, ceci arrive tous les jours.

— Peut-être bien, monsieur, dit Mme Bidois ; mais ce qui ne se rencontre pas tous les jours, c'est un homme au cœur généreux et dévoué comme vous...

Furcy s'inclina en homme accoutumé à recevoir de tels compliments ; Mme Bidois se rapprocha de lui avec un mouvement de vif intérêt.

— Vous ignorez peut-être que vous vous êtes exposé à un danger très réel...

— Vraiment ?

— M. Bidois est un homme d'un caractère étrange, qui aime le duel en lui-même ; car, sans cela, pensez-vous qu'il eût fait cette querelle ? dit Claire. Il est jaloux et duelliste, monsieur.

— Ce bon M. Bidois.

— Il n'abandonne pas facilement l'espérance de se battre ...

— Eh bien ! je me battrai avec M. Bidois.

— Ciel !... mais il est habile à faire trembler...

— Eh bien ! il me tuera, dit Furcy froidement.

Claire devint pâle, et une larme mouilla ses cils longs et soyeux.

— Oh ! monsieur, monsieur ! s'écria-t-elle avec élan ; je n'accepterai point ce généreux sacrifice. Ma vie serait à jamais empoisonnée. Non, non, cela est impossible.

Furcy était devenu pensif et rêveur.

— Cela est vrai, dit-il, comme en se parlant à lui-même. Il serait peut-être mieux que M. Bidois fût tué par moi ; car, enfin, il serait cruel et inhumain de laisser à une femme jeune, belle et aimable, un tel tuteur. Je pourrais me rattraper sur le petit jeune homme.

Il réfléchit encore quelques instants ; mais il paraît que la délibération qui eut lieu au fond de sa conscience ne fut pas conforme aux prémisses qu'il avait posées, car il reprit :

— Vraiment, madame, c'est un duel inévitable ; M. Bidois n'y renoncera pas, d'après ce que vous dites, et moi je ne puis reculer. D'ailleurs, je vous avouerai que moi-même j'y renoncerais difficilement.

— Vous voulez être magnanime jusqu'au bout, monsieur. Je sais qu'on ne va pas aussi jouer sans regret sa vie en faveur d'inconnus ; mais ce duel n'aura pas lieu... M. Bidois vous tuerait, monsieur.

Depuis un instant, Furcy n'écoutait plus que d'un air distrait ; son esprit semblait se promener au dehors et suivre avec attention des sons légers et répétés comme un bruit de pas qui se faisaient entendre du côté de sa fenêtre. Néanmoins il répondit à son interlocutrice, mais du ton d'un homme qui ne sait pas trop ce qu'il dit :

— Si je suis destiné à succomber, je ne saurais m'en plaindre, madame ; c'est même ce qui pourrait m'arriver de mieux. Il y a toujours de l'avantage à être tué par le mari d'une jolie femme : cela est d'un bon effet, cela pose bien.

Mme Bidois le regarda avec admiration.

— Ce jeune homme lui offrait sa vie naturellement, simplement, sans chercher à tirer aucun avantage ni aucune vanité de ce grand sacrifice. Quand il aurait pu demander une récompense si grande, il semblait s'efforcer seulement d'atténuer le mérite de son action, il se bornait à un compliment flatteur pour elle ; à une galanterie tout innocente et tout inoffensive. N'était-ce pas l'idéal de la délicatesse et du désintéressement ? N'était-ce pas ce qui peut s'imaginer de plus chevaleresque, de plus héroïque et de plus sublime ?

— Oh ! dit Mme Bidois avec force, je ne souffrirai pas cela, je l'empêcherai, s'il le faut, au prix de mon honneur, de ma tranquillité !... Non, monsieur, ne croyez pas que je laisse froidement se consommer une catastrophe dont la seule pensée me fait frissonner.

— Mais, madame, je vous assure que mille catastrophe n'est à redouter pour vous. J'ai en déjà l'honneur de vous dire que la vie de M. votre mari était tout-à-fait en sûreté.

— Mais, la vôtre, grand Dieu !

— Pour la mienne, c'est différent ; la Providence a bien voulu m'en confier le soin d'une façon toute particulière. La Providence en sera quitte en me taxant de négligence, voilà tout.

— Mais, si vous la négligez, je dois y veiller, moi !

Sans doute, Furcy eût été frappé du sentiment véritable et profond qui éclata tout à coup dans le regard et dans l'accent de la belle interlocutrice ; mais en ce moment, trois coups distincts, semblables à un signal, se firent entendre du côté de la fenêtre, et il tourna vivement les yeux de ce côté. Claire laissa échapper un vif mouvement de surprise, de curiosité, et même d'inquiétude.

— Je vous en supplie, madame, lui dit Furcy, ne faites aucune démarche, ne vous occupez plus de cette sotte affaire. Ceci ne pourrait que vous occasionner des chagrins...

— Qu'importent les chagrins, monsieur, en présence d'un si effroyable malheur ?

— Vous vous créerez des désagréments, sans m'être d'aucun bien grand secours, je vous le jure, ainsi...

Furcy s'interrompit en entendant de nouveau le signal qui avait déjà frappé son oreille, mais plus vif et plus précipité, comme si, impatienté, commençait à gagner la personne qui le faisait.

Il alla ouvrir la porte en sabant grayonné Mme Bidois. Celle-ci était devenue tout-à-coup rêveuse et muette, elle n'eut pas l'air de comprendre l'invitation significative qui lui était adressée.

Furcy lui lança un regard d'humeur, presque de colère.

— Permettez, madame, balbutia-t-il avec tout l'embarras que doit éprouver un homme bien élevé, réduit à adresser de semblables paroles à une jolie femme, je suis désolé d'être obligé de me séparer de vous si promptement... Mais, des soins graves... une affaire importante...

Il sembla que Mme Bidois voulut encore adresser quelques mots à Furcy ; mais l'invitation était si nette, elle était accompagnée d'un geste si expressif, que, remettant sa mante, elle sortit en silence, non sans avoir promené plusieurs fois son regard pensif et interrogateur de la fenêtre au visage du jeune homme.

Après son départ, celui-ci soupira comme s'en fût été dégagé d'un pesant fardeau ; puis, ouvrant sa fenêtre avec précipitation, s'élança sur le balcon qui s'étendait sur la façade de la maison, et vint coller son visage à une séparation en planches qui le terminait d'un côté pour empêcher les deux voisins de voir réciproquement sur la propriété contiguë. A travers une fente industrieusement pratiquée, il aperçut une jeune fille au visage frais et charmant, qui, avançant ses lèvres vers la cloison, lui jeta ces mots avec un sourire enchanteur :

— Espèce, Jules !

— Espèce ! est-ce que je le puis, Clémence ?

(1) Voir le numéro du 11.